



EH/JFS/CS

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
67-216701698-20250320-25_01486-DE
Date de télétransmission : 24/03/2025
Date de réception préfecture : 24/03/2025

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 20 mars 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 15

Conseillers représentés : 4

Date de convocation : 13 mars 2025

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Géraldine FURST, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir : M. Patrick SIMON, pouvoir à M. Pierre KOCH
Mme Agnès GUILLAUME, pouvoir à Mme Géraldine FURST
Mme Sabrina KIMMICH, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY
M. François LAEUFER, pouvoir à M. Maxime KERN

Absente sans pouvoir : Mme Carole METZ

Objet : Approbation d'un nouveau contrat de fourniture de gaz du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026

Par délibérations du 05 décembre 2024 et du 23 janvier 2025, la commune a signé avec la société ES Energies Strasbourg deux contrats de fourniture de gaz naturel pour l'ensemble des bâtiments communaux pour les années 2027 et 2028.

Après s'être renseignée sur les prix actuels du marché qui sont plutôt assez favorables, la commune sollicite un nouveau contrat auprès de fournisseurs pour un nouveau contrat. Au vu des propositions qui ont été faites, et après analyse, la Commune propose de retenir la solution proposée le 06 mars 2025 par ES Energies Strasbourg à prix fixe pour l'année 2026. La commune n'a pas reçu de réponses de la part d'autres fournisseurs.

Le marché prévoit un prix fixe unitaire hors TVA du MWh de :

- 52.47 € pour l'Espace la Forêt (toutes les salles sauf la salle des Associations)
- 58.63 € pour la salle des Associations de l'Espace la Forêt
- 60.93 € pour les ateliers municipaux
- 58.57 € pour l'école élémentaire
- 61.99 € pour le local jeunes
- 58.50 € pour l'école maternelle, la bibliothèque et l'école de musique
- 62.06 € pour le stade municipal
- 62.45 € pour l'annexe de la mairie
- 63.20 € pour le logement gauche au-dessus de l'école maternelle
- 62.95 € pour le logement droit au-dessus de l'école maternelle

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,
VU les propositions de la Commission d'Appel d'Offres du lundi 17 mars 2025,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité

- **D'ATTRIBUER** le contrat de fourniture de gaz naturel pour les bâtiments communaux sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026 à l'entreprise ES ENERGIES STRASBOURG, avec les prix indiqués ci-dessus pour la consommation des sites.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 24 mars 2025
Publiée ou notifiée le 24 mars 2025
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Pierre KOCH

